

Art-sur-Meurthe
Dommartemont
Essey-lès-Nancy
Fléville-devant-Nancy
Heillecourt
Houdemont
Jarville-la-Malgrange
Laneuveville-devant-Nancy
Laxou
Ludres

Malzéville
Maxéville
Nancy
Pulnoy
Saint-Max
Saulxures-lès-Nancy
Seichamps
Tomblaine
Vandœuvre-lès-Nancy
Villers-lès-Nancy



réseau gérard cuny



COORDONNER LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DES PERSONNES ÂGÉES
AGGLOMERATION NANCEIENNE



TOME 2 - ANNUAIRE MEDICO-SOCIAL

www.reseaugcuny.fr

sommaire

- P 3. > **Art-sur-Meurthe**
- P 4. > **Dommartemont**
- P 5. > **Essey-lès-Nancy**
- P 6. > **Fléville-devant-Nancy**
- P 7. > **Heillecourt**
- P 8. > **Houdemont**
- P 9. > **Jarville-la-Malgrange**
- P 10. > **Laneuveville-devant-Nancy**
- P 11. > **Laxou**
- P 12. > **Ludres**
- P 13. > **Malzéville**
- P 14. > **Maxéville**
- P 15. > **Nancy**
- P 16. > **Pulnoy**
- P 17. > **Saint-Max**
- P 18. > **Saulxures-lès-Nancy**
- P 19. > **Seichamps**
- P 20. > **Tomblaine**
- P 21. > **Vandœuvre-lès-Nancy**
- P 22. > **Villers-lès-Nancy**

abréviations utilisées

CCAS : Centre communal d'action sociale
SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile
APA : Allocation personnalisée d'autonomie
GRAM : Caisse régionale d'assurance maladie
EHPAD : Etablissement d'hébergement
pour personnes âgées dépendantes

édito

Consacrer le tome 2 des publications du Réseau Gérard Cuny aux acteurs de proximité que sont les communes, nous a semblé essentiel. L'accroissement de la longévité est un fait qui concerne et interroge chacun en tant qu'individu pour lui-même et pour ses proches, mais aussi le corps social tout entier. Il s'agit à tout niveau de s'organiser pour promouvoir un vieillissement de qualité permettant à chaque personne de rester insérée dans la cité, lui facilitant l'accès aux services quand ils sont nécessaires, apportant à ses proches, souvent désemparés par des situations nouvelles pour eux, des réponses claires et un soutien efficace.

Chaque commune en fonction de sa démographie et de la typologie de sa population a développé des actions pour promouvoir tout à la fois ce lien social indispensable et des interventions de proximité. Nous avons souhaité dans ce numéro leur donner la parole pour présenter ces actions dans leur diversité. Les communes de l'agglomération de Nancy ont choisi d'adhérer au réseau Gérard Cuny et savent qu'elles peuvent compter sur son intervention lorsqu'il y a un risque de rupture dans le maintien à domicile pour une personne donnée.

Il s'agit de réévaluer la situation avec le médecin de la personne et tous les intervenants proches et de proposer un plan d'intervention en coordonnant avec le PAIS/CLIC du Conseil Général les réponses sanitaires et sociales. Les intervenants des communes ont un rôle important de proximité pour faciliter le repérage des personnes en situation de rupture socio-sanitaire ou susceptibles de le devenir et particulièrement les personnes isolées.

Nous remercions tous nos partenaires qui ont contribué à la rédaction de ce numéro, symbole de la mobilisation des acteurs et d'une nouvelle culture d'organisation au service de nos aînés.

> Marie-Yvonne GEORGE
Présidente du réseau Gérard Cuny

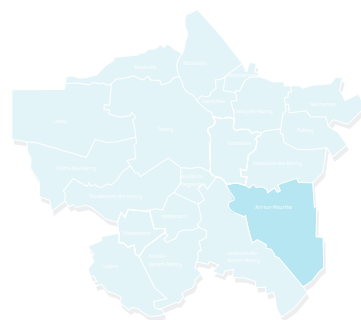
COORDONNER LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DES PERSONNES ÂGÉES

Directeur de publication : Dr Eliane ABRAHAM
Rédacteur en Chef : Dr Jean-Paul SCHLITZER
Réalisation : www.traitudunion-com.fr
Crédits photos :
Communauté Urbaine du Grand Nancy
N° ISSN en cours



ART-SUR-MEURTHER

Accompagner au quotidien les personnes âgées vivant à domicile



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Les prestations assurées par la commune d'Art-sur-Meurthe ont pour principal objectif de permettre aux personnes âgées de conserver leur indépendance en subvenant à leurs besoins.

- **Une présence et une écoute téléphonique**, de jour comme de nuit, assurées par le maire, l'adjointe aux affaires sociales et d'autres membres du CCAS, tranquilisent les personnes âgées.
- **Le portage de repas à domicile** est effectué par les employés communaux du lundi au vendredi, les midis, en liaison chaude. La livraison du midi comprenant le potage du soir.
- **La téléalarme** est accordée à tout demandeur. Pour soutenir financièrement les usagers, la commune prend à sa charge l'installation du système.
- **Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)** de la rue de Dieuze intervient très souvent dans la commune et le service social fait l'intermédiaire entre le SSIAD et les personnes privées d'autonomie.
- **La municipalité** simplifie les démarches administratives en aidant à remplir les dossiers d'obtention de l'Aide Personnalisée d'Autonomie auprès du Conseil Général ou d'une demande d'aide ménagère, en collaboration avec les associations d'aide à domicile spécialisées.
- **Le journal municipal "AB Infos"** consacre régulièrement des articles à destination des personnes âgées.
- **Le plan canicule** a été mis en place par la municipalité pour permettre de recenser sur un registre toutes les personnes âgées fragilisées et d'être attentifs, en cas de forte chaleur, à leurs besoins.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La commune d'Art-sur-Meurthe propose des animations à la fois distrayantes et pédagogiques.

- **Des conférences** sont organisées plusieurs fois dans l'année. Les thèmes comme la prévention des chutes ou la nutrition sont abordés. Les conférences sont animées par des professionnels du corps médical.
- **Le Noël des anciens** est le moment privilégié pour célébrer ensemble Noël. Les personnes âgées de plus de 70 ans sont invitées à participer à un goûter festif (bûche et champagne) avec animation (chorale, magicien etc...) La commune prévoit pour ses Anciens un colis de Noël porté à domicile pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer ce qui permet de ne pas rompre le contact. Des animations variées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite au sein de la Maison des Associations.
- **Une Formation sur les gestes de premiers secours** offre la possibilité à chacun de ne pas se sentir dépourvu en cas de chute ou d'urgence et d'adopter des gestes sécurisants pour la personne blessée.
- **Le Club de la commune** organise régulièrement des réunions thématiques, des conférences et des jeux pour permettre les échanges dans la convivialité.
- **Le Club "joie de vivre"** organise régulièrement des réunions thématiques, des conférences, des repas conviviaux, des après-midi "jeux" pour permettre aux Anciens de se retrouver ainsi qu'une randonnée annuelle avec l'association "Familles Rurales" locale.

La municipalité d'Art-sur-Meurthe se mobilise pour favoriser le maintien à domicile des seniors dans des conditions optimales et pour les soutenir dans leurs démarches quotidiennes. Humaine à la fois par sa taille mais également par ses actions, la commune mène une politique solidaire d'écoute de chaque instant à l'égard des personnes âgées. Les élus se tiennent en permanence disponibles et prêts à intervenir en cas d'urgence ou de besoin. Pour les soutenir dans leur action et leur permettre d'intervenir rapidement, les élus sollicitent la bienveillance et l'implication des voisins ou des proches à l'égard de leurs seniors, en période estivale notamment.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :

Art-Sur-Meurthe compte 1 109 habitants avec 37 % de la population âgée de 60 ans et plus dont 120 personnes de plus de 70 ans.

A votre écoute :

Mairie et Centre Communal d'Action Sociale :
M. le maire et président du CCAS Gilles SCHAFF
et Martine DOURDIN, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS.

Téléphone :

03.83.56.98.37

Mèl :

secretariat@mairie-art-sur-meurthe.fr

DOMMARTEMONT



La politique menée par la municipalité de Dommarthemont contribue à lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes âgées. La commune prévoit de nombreuses actions pour impliquer les seniors dans la vie communale, notamment au moment des vendanges en septembre et du fleurissement de la ville au printemps. En parallèle, la ville s'implique dans le domaine de la santé publique. Elle a fait l'acquisition d'un défibrillateur semi-automatique pour apporter secours aux personnes victimes d'un problème cardiaque. Six personnes formées seront d'astreinte à tout moment pour pouvoir à tout moment utiliser le défibrillateur. Une réunion d'information est prévue pour les habitants.

Conserver le lien social par l'implication dans la vie communale

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La commune, par les informations qu'elle diffuse et ses actions, démontre sa volonté d'intégrer pleinement les personnes âgées dans la vie de la cité.

- **Le Journal municipal** bimensuel informe régulièrement les personnes âgées des services disponibles et des animations à venir.
- **Le système de Téléalarme** est conventionné avec le CCAS de Nancy. La participation financière de la commune varie selon les ressources des bénéficiaires, à savoir les personnes âgées et les personnes handicapées. Les abonnés sont reliés en permanence à un centre d'écoute grâce à un simple bouton porté sur soi.

EN PROJET :

- Aménagement de pavillons de plain-pied sur le territoire d'une ancienne ferme, logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Dommarthemont s'engage à faire participer les personnes âgées à la vie communale pour que la solitude ne fasse pas partie de leur quotidien.

- **Une animatrice** propose tous les mardis après-midi des jeux et de nombreuses distractions à la maison communale.
- **Un repas annuel** est organisé par le comité des fêtes en février-mars
- **Le colis de fin d'année** est livré au domicile des résidents pour rappeler que les moments de fête sont l'occasion de partage et de proximité.
- **Des pièces de théâtre** réunissent toujours plus de spectateurs à la recherche d'animations culturelles.
- **Le ban des vendanges** est organisé chaque année en septembre par la commune qui possède des vignes. Tous les habitants sont invités avec leurs sécateurs ! Une journée de convivialité, de tradition et de gaieté qui permet aux personnes âgées d'être au cœur de la vie de la commune et d'échanger avec les habitants, plus jeunes. Et pour conclure ce moment, une bouteille de la récolte est envoyée à chaque foyer.
- **Le Comité de fleurissement** offre la possibilité à tous les habitants de participer à l'amélioration des espaces verts de la commune et de se sentir véritablement partie prenante dans les choix de la commune.
- **Des cours de musique, de peinture et d'informatique** sont dispensés pour tout public, favorisant l'intergénérationnalité.
- **La Cérémonie du 11 novembre** a lieu au Monument aux Morts et démontre la reconnaissance patriotique de la commune à l'égard de ses citoyens. Elle est suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité.
- **La gymnastique volontaire** tous les jeudis soir permet aux seniors de conserver ou d'améliorer leur condition physique. A ce titre, les équipements ont été modernisés avec un confort appréciable et une esthétique architecturale de qualité.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Dommarthemont compte 700 habitants (260 familles) dont 137 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :

Mairie :
M. REFAIT, adjoint au maire et délégué aux affaires sociales.

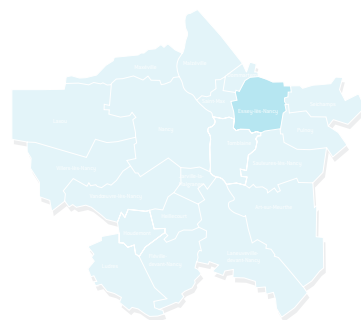
Téléphone :
03.83.21.67.71

Mél :
mairiedom@wanadoo.fr

Site Internet :
www.dommarthemont.mairie.com

ESSEY-LÈS-NANCY

Intégrer les seniors au monde associatif et dans l'organisation sociale de la ville



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La municipalité intervient auprès des personnes âgées sur le plan de la solidarité et du maintien à domicile

- **L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)** de la ville accueille 110 pensionnaires.
- **Le portage de repas à domicile** est au choix de la personne entre deux prestataires.
- **La Téléassistance** est conventionnée avec la ville de Nancy. Le CCAS constitue les dossiers administratifs, l'installation est gratuite et la participation financière à l'abonnement varie en fonction des ressources de l'usager.
- **Les coordonnées des associations d'aide à domicile** sont disponibles auprès du CCAS qui délivre également des informations sur l'utilisation du **chèque emploi service universel**, utilisable pour rémunérer des aides employées au domicile (travail avec le pôle emploi de la commune).
- **Une aide administrative** est proposée pour le remplissage de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), auprès du Conseil Général. Cette allocation est accordée aux personnes âgées de 60 ans et plus.
- **Le "conseil des sages"** répond aux besoins des seniors en les responsabilisant dans l'organisation sociale de la ville.
- **Le plan canicule** vise à instituer un registre nominatif des personnes âgées et handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Il doit permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Essey-lès-Nancy agit en faveur des personnes âgées pour leur permettre de se distraire, se cultiver et se rencontrer.

- **Le pôle jeunesse et l'EHPAD** créent des activités et des animations communes pour favoriser le rapprochement des deux générations.
- **Des conférences**, par exemple, sur la maltraitance et la sécurité, apportent l'information attendue par les seniors.
- **La collaboration entre la commune et les associations** permet de proposer aux seniors des **cours d'informatique**, **des randonnées** une fois par semaine pour personnes à mobilité réduite et des **séances de gymnastique** douce deux fois par semaine.
- **Le "billet des anciens"** dans le bulletin mensuel "Lettre des Anciens" est l'objet d'articles, d'enquêtes et de propositions pour améliorer la vie des résidents.
- **Le repas des anciens** est un déjeuner dansant offert par le CCAS pour les personnes âgées dès 65 ans.
- **Trois places de cinéma** sont offertes aux personnes âgées dans l'année.
- **Le Bon de Noël** d'une valeur de 17 euros est réservé aux personnes âgées de 70 ans et plus. Il est valable chez les commerçants. Les personnes de 65 à 69 ans non imposables peuvent également en bénéficier.

La commune d'Essey-lès-Nancy collabore avec les associations de la ville pour organiser des animations à destination des personnes âgées. L'objectif est double : faire participer les seniors à la vie de la commune en les intégrant à la vie des associations, et répondre à leurs besoins en les responsabilisant dans l'organisation sociale de la ville. La municipalité a, en effet, à cœur de légitimer la place des personnes âgées dans la commune. Par ailleurs, la ville d'Essey-lès-Nancy a pour projet la création d'une "Maison de seniors" composée de 35 appartements susceptibles d'évoluer selon le degré de handicap des résidents [restauration, laverie, services...].

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :

Essey-lès-Nancy compte 8 000 habitants dont 1 339 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :

Mairie :

Monique DESTENAY, adjointe administrative.

Téléphone : 03.83.18.34.61

Françoise ANTOINE, adjointe au maire, déléguée service social et personnes âgées.

Nadine CADET, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées.

(n.cadet-provin@chu-nancy.fr)

Mél : mairie@mairie-essey-les-nancy.fr

Site Internet : www.mairie-essey-les-nancy.fr

FLEVILLE-DEVANT-NANCY



Fléville-devant-Nancy lutte activement pour que l'individualisme et la solitude ne règnent pas dans sa commune. Elle agit en faveur des personnes âgées pour rompre leur isolement, faciliter le contact entre "anciens" et les soutenir dans leurs démarches quotidiennes. L'un des grands projets de Fléville-devant-Nancy se concrétise cette année avec la construction de 14 logements. Ces appartements sont aménagés et adaptés aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite. La réalisation de ce projet permet aux Flévillois et parents de Flévillois de se loger en appartement tout en restant sur la commune. La municipalité a prévu dans ce foyer la création d'une "salle de convivialité" qui leur permettra de se rencontrer.

Rompre l'isolement et soutenir les personnes âgées

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Pour permettre le maintien à domicile et le bon état de santé des seniors, Fléville-devant-Nancy apporte des solutions logistiques, administratives, financières et humaines adaptées.

- **La secrétaire du CCAS est à l'écoute** des personnes âgées pour les conseiller, les aider à **compléter des demandes diverses**. Elle les renseigne sur les **aides ménagères** et les associations intervenant à domicile, les maisons de retraite...
- **Le portage de repas à domicile** est effectué par deux organismes en liaison froide. Les personnes âgées ont le choix entre un repas traditionnel ou spécifique en cas de régime.
- **La téléalarme** est installée par un membre du CCAS, évitant ainsi des frais. L'abonnement reste à la charge du demandeur.
- **Une allocation annuelle** vise à alléger la facture de chauffage des familles les plus modestes et une **allocation vacances** spéciale pour majeurs handicapés est allouée lors d'un départ en séjour adapté.
- **Une aide au transport** est proposée sous forme de "pass mélodie" et "pass symphonie" pour les déplacements en bus.
- **Des secours exceptionnels** sont effectués par le CCAS.
- **Des cours de "gym équilibre"** ont lieu tous les jeudis matin. Cette gymnastique douce contribue à la prévention des chutes en se sentant plus à l'aise dans son corps.
- **Le contrat local de sécurité intercommunal**, élaboré par les communes de Houdemont, Fléville et Heillecourt, a pour mission d'informer, de prévenir et d'agir pour réduire les formes d'infractions et d'incivilités rencontrées sur leurs territoires.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La municipalité met tout en œuvre pour éviter l'exclusion des personnes âgées.

- **Des animations** sont proposées par le Club des Aînés pour faire sortir les personnes de chez elles : jeux, marche, goûters, repas, voyages... L'aménagement d'une salle par la municipalité facilite les rencontres régulières.
- **Des remises à niveau du code de la route** sont ponctuellement organisées et dirigées par un responsable d'une auto-école dans une ambiance conviviale.
- **Des conférences** sont animées par des professionnels sur des sujets tels que les successions ou la surdité.
- **Un voyage d'une journée** en septembre, **un repas dansant** mi-novembre et **une après-midi récréative** au printemps (café-concert) sont offerts aux personnes atteignant 65 ans dans l'année en cours.
- Afin de permettre à chacun de participer, les membres du CCAS véhiculent les anciens qui n'ont pas de moyen de locomotion.
- **Un panier garni** est offert en fin d'année aux Anciens souffrants qui ne peuvent plus assister aux manifestations pour cause de maladie ou de handicap.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Fléville-devant-Nancy compte 2 650 habitants dont 355 personnes âgées de plus de 60 ans.

A votre écoute :

Mairie :

Jean-Marie GIRARD, Maire et Président du CCAS,
Véronique MARCHENOIR, Vice-Présidente du CCAS,
Sophie TURPIN, secrétaire du CCAS de la commune.

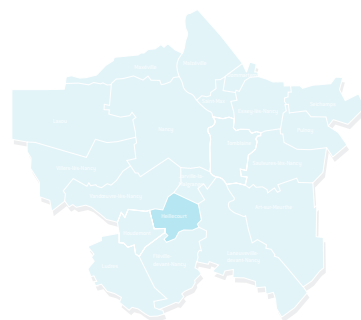
Téléphone : 03.83.26.35.25

Fax : 03.83.26.13.84

Mèl : mairie@fleville.fr ou ccas@fleville.fr

Site Internet : www.fleville.fr

Allier le maintien à domicile et la création d'appartements de qualité



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La municipalité de Heillecourt met un accent sur la sécurisation de sa commune à l'égard de ses citoyens et assure une veille et une écoute permanentes des besoins des personnes âgées.

- **Un foyer** pour personnes âgées est recensé sur la commune. La Résidence du Moulin dispose d'un service de restauration ouvert également aux non-résidents.
- **Le portage de repas** est assuré par des prestataires externes (liste disponible en Mairie).
- **Des visites à domicile** par les membres bénévoles du CCAS permettent de recenser et d'identifier les attentes des personnes âgées.
- **Le système de Téléalarme** est disponible auprès du CCAS. **Des aides aux transports** sont également disponibles ("Symphonie-Pass" et "Mélodie-Pass").
- **Le contrat local de sécurité intercommunal**, élaboré par les communes de Houdemont, Fléville et Heillecourt, a pour mission d'informer, de prévenir et d'agir pour réduire les formes d'infractions et d'incivilités rencontrées sur leurs territoires. Cette mutualisation des moyens permet plus d'efficacité et apporte la quiétude à tous les citoyens, et notamment les personnes âgées isolées, et à la demande de sécurité. Une plaquette prévention des vols, Vacances Citoyennes et Plan National Canicule est distribuée en juin à tous les Heillecourtois.
- **La Vice Présidente du CCAS** est à l'écoute des personnes âgées pour les conseiller, les aider à compléter des demandes diverses. Elle les renseigne sur les aides ménagères et les associations intervenant à domicile, les maisons de retraite...

LES ACTIONS PONCTUELLES

Les animations proposées par la ville d'Heillecourt se veulent dynamiques, conviviales et pédagogiques.

- **Diverses animations et conférences** sont proposées aussi bien à la Résidence du Moulin (ouverte à toutes les personnes âgées), que par le biais de l'association des Retraités ou le foyer Club Soleil d'Automne (repas, voyages, orchestres, etc.).
- **Le comité de la Résidence du Moulin** organise des cours d'initiation à l'informatique et à la navigation sur Internet. Cette initiative a pour objectif de renforcer la relation entre grands-parents et petits-enfants, qui privilégient souvent ce mode de communication.
- **Un membre de la commune** déjeune tous les midis au foyer. Ces instants favorisent l'échange, la communication et l'écoute dans une ambiance chaleureuse.
- **Le colis de Noël** est apporté par les bénévoles de l'association de retraité, au domicile des personnes âgées en difficulté. Ce geste contribue à ne pas isoler la personne âgée pour cause de handicap.
- **De la gymnastique** adaptée aux seniors est proposée, en relais de l'atelier "équilibre".
- **Le CCAS** offre un **repas annuel** au 66 ans et plus.

L'équipe municipale de la ville de Heillecourt a pour objectif d'être attentive aux besoins de ses citoyens. A cet effet, de nombreuses rencontres et visites des membres du CCAS sont organisées au domicile des personnes âgées. Une enquête menée en 2004 a recensé les besoins et attentes des personnes âgées. Deux thèmes sont ressortis majoritairement de cette étude : le maintien à domicile et la demande d'hébergement de qualité pour les seniors désirant rester dans leur commune, tout en nécessitant une intégration dans un habitat adapté.

EN PROJET :

- Un **ensemble de pavillons locatifs** pour les Seniors va être prochainement lancé.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Heillecourt compte 6 257 habitants dont 1 013 personnes âgées de plus de 60 ans.

A votre écoute :
Mairie :
Mme MOURAND, référente sociale
et Mme THIERY, Vice-Présidente du CCAS, Adjointe Déléguée aux Affaires Sociales.
Permanence tous les jeudis en Mairie de 14h à 17h.
Téléphone : 03.83.55.17.20
Site Internet : <http://heillecourt.free.fr>

HOUEMONT



La commune de Houdemont désire créer un lien permanent avec les personnes âgées. Pour ce faire, la politique menée par la municipalité vise à accompagner les seniors dans leur vie de tous les jours. Pour mieux identifier leurs nécessités et répondre efficacement à leurs requêtes, les membres du CCAS effectuent des visites à domicile de façon régulière. Consciente que vivre bien chez soi n'est pas la seule priorité pour les personnes âgées, la ville de Houdemont s'investit également activement dans l'animation de la commune pour les personnes âgées.

Développer la proximité et les visites à domicile pour les seniors

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La ville de Houdemont agit pour permettre aux personnes âgées de pouvoir vivre sereinement leur retraite en leur proposant des services adaptés à leurs besoins.

- **Une résidence** pouvant accueillir des personnes âgées et handicapées dans des logements adaptés.
- **Le portage de repas** est effectué dans la commune par un système de livraison en liaison froide.
- **La Téléalarme** permet au bénéficiaire d'appeler à tout moment les secours. L'installation est financée par la commune et l'abonnement est à la charge de la personne âgée.
- **Des aides au transport** ont été mises en place à l'initiative du CCAS. Les personnes âgées ont la possibilité de se déplacer en taxi à plusieurs pour se rendre dans les centres commerciaux. Les déplacements ont lieu une fois par semaine et l'inscription doit être faite au préalable en mairie.
- **Un soutien régulier** est apporté aux seniors par les membres du CCAS. Ils délivrent des informations sur les aides mises à la disposition des personnes âgées (allocation d'hiver, repas à domicile, téléalarme, repas annuel).
- **Le contrat local de sécurité intercommunal**, élaboré par les trois communes de Houdemont, Fléville et Heillecourt, a pour mission d'informer, de prévenir et d'agir pour réduire les formes d'infractions et d'incivilités rencontrées sur leurs territoires. Cette mutualisation des moyens permet plus d'efficacité et apporte la quiétude à tous les citoyens, et notamment les personnes âgées isolées et davantage demandeuses de sécurité.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La municipalité tisse un lien constant avec les personnes âgées pour leur permettre de se rencontrer et d'échanger.

- **Des sorties, goûters et repas** sont proposés tous les jeudis aux adhérents de l'Association des Retraités et Personnes Agées (ARPA) au sein du foyer. Les activités sont financées par la commune.
- **Le «Repas des anciens»** a lieu en octobre et offre un agréable moment de convivialité. **Le Colis de Noël** est apporté aux personnes âgées qui ne participent pas au repas ou aux personnes nécessiteuses, bénéficiant de l'Allocation d'hiver.
- **Un Colis de Noël** est distribué à tous les adhérents de l'ARPA.
- **Un Bouquet floral** est envoyé tous les ans au domicile des anciens médaillés "famille nombreuse".

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Houdemont compte 2 500 habitants dont 372 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :

Mairie :

Mme VALTON, Maire et Présidente du CCAS,
M. RUSCONI, Adjoint au Maire et Délégué aux Affaires Sociales et Mme MULLER, Secrétaire du Maire.

Téléphone : 03.83.56.21.22

Mèl : contact@mairie-houdemont.fr

Site Internet : <http://houdemont.com>

ARPA : Association des Retraités et Personnes Agées

Contact : 03.83.56.21.22

Pdt Mr Pierre Mernier / Vice-Pdt Mr Jean Lefebvre

JARVILLE-LA-MALGRANGE

Répondre aux besoins des aînés autour d'un projet fédérateur "Le vivre ensemble"

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

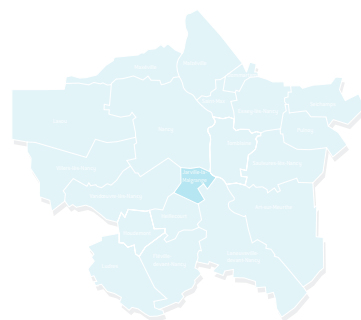
L'enjeu pour la collectivité est de faire en sorte que les évolutions démographiques de la population, associées à l'état de santé des seniors, se vivent dans un espace géographique urbain, social, culturel et économique qui suppose la construction d'un projet d'une nouvelle forme de "vivre ensemble".

- **Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et un foyer** accueillent 60 résidents. Un hébergement temporaire est également proposé.
- **Le portage des repas à domicile** en liaison chaude le midi, du lundi au samedi, et **la téléassistance**, sont des services gérés par le CCAS pour répondre aux besoins des seniors en fonction de l'évolution de leur dépendance. À leur demande, les personnes âgées ou leur famille peuvent être mises en relation avec des **associations d'intervention à domicile**.
- **Le comité des sages** est un organe consultatif, de réflexion et de proposition. Les 25 membres éclairent les élus sur des projets touchant à la vie et au dynamisme de la commune. Ses objectifs sont de faire reconnaître et valoriser les mémoires des seniors, croiser le parcours des personnes ayant vu et vécu l'évolution de la cité, favoriser les échanges sur la vie de la cité...
- **4 associations patriotiques** permettent aux seniors de se retrouver et partager des moments parfois douloureux.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La vie de quartier, les contacts, les activités sportives et culturelles constituent des besoins importants pour les seniors. La ville s'investit dans le développement de ces animations et crée des actions visant des liens intergénérationnels.

- **Plusieurs animatrices** interviennent auprès des seniors, qu'ils vivent à domicile ou en établissement, dans le cadre de projets coordonnés avec les actions mises en œuvre par la Ville, et les partenaires.
- Les aînés se voient proposer, au choix, chaque année, **un repas dansant** ou un **colis alimentaire varié**. Un **voyage** est également organisé avec une participation des personnes.
- **La semaine du goût** en octobre, est l'occasion de proposer aux aînés des ateliers, des conférences en faveur de l'équilibre alimentaire, conformément aux orientations du Programme National Nutrition Santé.
- **Les liens intergénérationnels** sont développés. L'ATELIER est l'espace de convergence de la politique socioculturelle de la Ville. Les aînés y trouvent des associations, une Ecole Municipale de Musique et de Danse, et diverses animations.
- **Un espace multimédia** au sein de L'ATELIER est l'occasion, pour les aînés, de bénéficier d'un équipement leur permettant de communiquer à distance avec leur famille, grâce à l'accès à une connexion internet, de mener des recherches, de se familiariser avec l'outil.
- **Des associations** Jarvilloises pour les retraités ont un rôle d'animations, d'information et de soutien psychologique.
- **Des activités socioculturelles** sont régulièrement proposées sur la commune : conférences, spectacles vivants et reportages audiovisuels.
- Au cours de l'année 2006, s'est déroulé un **atelier santé de 12 séances d'animation** sur l'hydratation, le bon usage du médicament, l'activité physique au quotidien, l'aménagement de l'habitat, la relaxation est animé par des professionnels de la santé.



Le projet de la ville Jarville-la-Malgrange est notamment de développer les liens et les relations entre les jarvillois, de favoriser les rencontres favorisant l'implication des différents quartiers, de proposer des animations festives, culturelles, sportives dans un espace intergénérationnel. Ensuite, la Ville et le CCAS développent des actions et des équipements encourageant la mixité et la cohésion sociale. En 2007, elle anime le pilotage d'un Atelier Santé Ville qui vise notamment une meilleure prise en charge des publics fragiles.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :

Jarville-La-Malgrange compte 9 751 habitants dont 1 971 personnes âgées de plus de 60 ans.

A votre écoute :

Mairie :

Carole HUET BROQUERIE, directrice du pôle Services.

Téléphone : 03.83.15.84.14

Mél : carole.huet@jarville-la-malgrange.fr

Mr André BAILLY, Président du CCAS.

Mr Roland WEBEL, Vice-président du CCAS et adjoint à l'action sociale.

Mme GILET, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées.

Mmes CESAR, SAUNIER, TOUATI, animatrices auprès des personnes âgées.

Site Internet : www.jarville-la-malgrange.fr

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY



La commune de Laneuville-devant-Nancy mène une politique active en faveur des personnes âgées. Elle s'adresse aux résidents qui souhaitent conserver leur indépendance et leur propose des services adaptés à leur situation. En parallèle, elle s'est investie dans la création d'infrastructures permettant aux personnes âgées d'être accueillies en cas de situations difficiles.

Le fer de lance de sa politique est d'offrir à ces personnes des animations conviviales et de favoriser la proximité, notamment par des aides au transport et à la mobilité. Toutes les actions ont pour dessein de contribuer à une amélioration toujours recherchée du "bien vivre" des résidents dans la commune.

Associer la convivialité et la proximité pour les seniors

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Laneuville-devant-Nancy, par ses actions, permet le maintien à domicile et favorise les déplacements.

- **Une résidence de personnes âgées** compte 22 studios aménagés pour les personnes handicapées. La municipalité prévoit d'employer un gardien pour toujours plus de sécurité.
- **Le système de Téléalarme** est disponible auprès du CCAS de la ville, conventionné avec la ville de Nancy. Ce service s'adresse aux personnes âgées d'au moins 65 ans et isolées, mais également aux personnes handicapées et aux grands malades.
- **Le portage de repas** à domicile en liaison froide est réservé aux personnes âgées et handicapées. Les personnes rencontrant des difficultés à confectionner leurs repas continuent ainsi à avoir une alimentation équilibrée. Les repas sont livrés tous les midis à l'exception du week-end.
- **Les Tickets pass-bus** sont gratuits pour les bénéficiaires de l'allocation Fonds National de Solidarité. Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans et leur permet de se déplacer.
- **Trois bons d'achat** de 17 euros à Pâques, septembre et Noël, pour les personnes âgées de plus de 65 ans. Ils sont à valoir chez les commerçants locaux ou ambulants. Une personne du CCAS se déplace au domicile pour favoriser la rencontre et les échanges.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La convivialité et la proximité sont le point d'orgue des manifestations proposées par la commune.

- **Des réunions** sont organisées par le CCAS avec l'Amicale des retraités pour échanger sur les besoins des personnes âgées.
- **Des sorties et voyages** sont proposés par l'Amicale des personnes âgées qui compte 600 adhérents.
- **Un repas** est offert chaque année en octobre par la commune pour les personnes âgées d'au moins 65 ans.
- **Des conférences** sont dispensées dans le foyer de la commune, le dernier thème abordé traite de la sécurité chez les seniors.
- **Un séjour vacances** est organisé tous les ans d'une dizaine de jours pour 50 personnes âgées de plus de 60 ans. Vendée, Camargues, Alpes Maritimes... sont les dernières destinations en date.
- **Deux foyers municipaux** gérés par le C.C.A.S. fonctionnent le jeudi après-midi de septembre à mai pour les personnes du troisième âge. Des bénévoles accompagnent les participants qui peuvent s'adonner aux plaisirs des jeux de société ou à la lecture. Un goûter et quelques sucreries sont servis à chaque séance.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Laneuville-devant-Nancy compte 5 111 habitants dont 904 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :

CCAS :

Pascal GEORGIN, responsable du CCAS
et Mme MORENO.

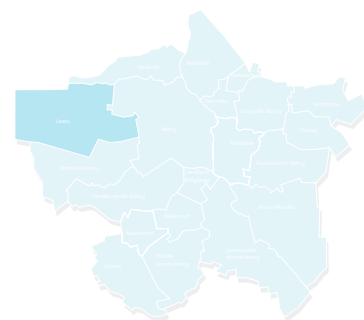
Téléphone : 03.83.51.81.24

Site Internet :

www.ville-laneuville-devant-nancy.fr

Mme CHOUX, élue,
adjointe déléguée aux affaires sociales.

Privilégier l'information et la proximité



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La ville de Laxou oriente ses actions en faveur des personnes âgées par une écoute active des besoins afin d'améliorer la connaissance des personnes comme l'accès aux soins. Elle agit aux côtés des seniors dans l'objectif de leur faire vivre sereinement leur retraite.

- **Une Médiatrice Vermeil** à l'écoute et au service des personnes âgées recueille les besoins sur le terrain. Elle coordonne et facilite la mise en place des actions en accompagnant les personnes dans leurs différentes démarches.
- **Le maintien à domicile** est favorisé par un service **d'accompagnement aux courses, la livraison de repas à domicile, la mise à disposition d'auxiliaires de vie** pour les tâches quotidiennes (ménage, repassage, préparation des repas), les gardes itinérantes de nuit et la télé assistance.
- **Trois Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes** sont recensés sur la commune.
- **La ville relaie l'association** qui lutte contre la maltraitance de toutes sortes des seniors.
- **Neuf associations regroupant des personnes âgées** ont pour vocation l'échange, la rencontre, le jeu et le partage des connaissances.
- **Quatre associations patriotiques** contribuent à maintenir le souvenir d'événements douloureux de notre passé.
- **Le bulletin municipal** consacre régulièrement une page aux personnes âgées et une plaquette **"Seniors à Laxou"** est disponible en mairie pour promouvoir l'accès à l'information.
- **Des ateliers informatiques gratuits** sont dispensés pour rester en lien avec les technologies actuelles.
- **Grâce à l'Université de la Culture Permanente** de Nancy, les aînés ont accès à des cours et à des conférences favorisant l'accès à la connaissance.
- **La gymnastique volontaire** contribue à la bonne santé physique des personnes âgées.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La ville de Laxou propose régulièrement aux seniors des moments de rencontre et d'échange en présence d'associations et d'organismes, par exemple les "rencontres seniors", lieux d'échanges sous forme d'ateliers pratiques.

- En 2006, le **"Forum Santé Seniors"** a été organisé en partenariat avec la CRAM. Une information intitulée "préparer sa succession" a été délivrée. Ce sont autant de manifestations illustrant le souci de la commune d'informer les seniors.
- **"Le Forum Vermeil"** a lieu tous les deux ans. Le thème de la prochaine conférence concerne les troubles des fonctions supérieures et les volets médicaux et sociaux des maladies (Alzheimer par exemple). Les thèmes déjà traités concernaient "les cinq sens", "l'ostéoporose", "la prévention des chutes", "la sécurité au domicile".
- **Le colis de fin d'année** offert sur inscription préalable aux personnes de plus de 70 ans par la municipalité démontre l'intérêt porté aux aînés.

Les services proposés par la municipalité de Laxou contribuent à offrir un meilleur cadre de vie aux personnes âgées par une écoute continue et un accès permanent à l'information. Cette politique active se traduit par des actions de proximité et des informations régulières. Le contact permanent et l'octroi de subventions aux associations du territoire permettent à la commune de présenter de nombreux projets d'animation chaque année. La ville de Laxou confirme par ses actions son désir d'intégrer pleinement les seniors dans la vie de la cité. Soucieuse de la santé de ses citoyens, la municipalité s'associe quotidiennement à des projets d'équipements, en participant par exemple à une réflexion en cours concernant la création d'une structure d'accueil de jour pour les personnes affectées par la maladie d'Alzheimer.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :

Laxou compte 15 898 habitants dont 2 500 personnes âgées de plus de 60 ans. 500 d'entre elles ont fêté leurs 80 ans en 2006.

A votre écoute :

Mairie :

M. le maire Claude GUILLERME, Didier VADOT, Adjoint au Maire, Guy VANÇON, Conseiller délégué et gériatre, Patricia WUNDERLICH, responsable des affaires sociales.

Téléphone : 03.83.90.54.54 / **Mél :** contact@laxou.fr

Centre Communal d'Action Sociale :

Kathia MAZAUD, coordinatrice des services aux personnes âgées.

Téléphone : 03.83.90.86.86 / **Mél :** ccas@laxou.fr

Site Internet : www.laxou.fr

Rubrique "Vie au quotidien : seniors"

LUDRES



Déjà très active en matière d'animations, la municipalité de Ludres poursuit et intensifie ses actions festives, sportives et culturelles. La commune est consciente que l'animation permet aux générations de se rencontrer et fait la différence avec une ville dortoir. Aussi, elle développe l'utilisation de la nouvelle place Ferry, favorisant ainsi la rencontre entre les habitants. Par ailleurs, la municipalité œuvre pour le développement de l'Internet et des Nouvelles Technologies de l'information qui doivent servir l'intégration et non l'exclusion. C'est pourquoi elle s'adresse à toutes les tranches d'âge de la commune. Ludres est d'ailleurs pour la quatrième année consécutive au palmarès du Label National des Villes Internet 2006 pour son action en faveur de l'Internet citoyen.

Sortir la personne âgée de l'isolement

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Les prestations mises en place par la ville de Ludres ont pour mission de lutter contre l'isolement de la personne âgée et d'apporter des services de proximité.

- **La maison de retraite** entièrement modernisée a un accueil de jour pour les résidents atteints de la maladie d'Alzheimer.
- **Le foyer de personnes âgées** s'adresse aux personnes valides et autonomes à partir de 65 ans.
- **Un service de restauration** au sein du foyer pour les résidents, leurs invités et pour les personnes âgées Ludréennes, permet de lutter contre la solitude.
- **La Téléassistance** est conventionnée avec le CCAS de la ville de Nancy.
- **Un service de Taxi bus** est mis à la disposition des personnes âgées pour certains de leurs déplacements tous les jours, à l'exception du dimanche. Ce service est financé par le CCAS.
- **La médiathèque** offre des points d'accès libres à Internet.
- **Des cours de gymnastique assise** sont dispensés une fois par semaine par des professionnels. Cette animation a pour objet le maintien et l'amélioration des capacités physiques des personnes âgées.
- **Le plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels** consiste au recensement des personnes âgées et handicapées vulnérables et permet l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, en cas de déclenchement du plan.
- **Un "Contrat Local de Sécurité"** porte sur sept mesures essentielles pour favoriser la sécurité dans l'habitat et la commune.

LES ACTIONS PONCTUELLES

De nombreuses manifestations sont organisées par les résidences de personnes âgées en collaboration avec la municipalité.

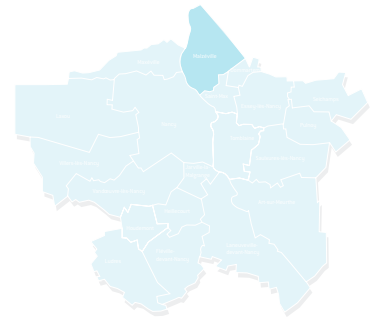
- **"Le repas dansant", "Le goûter de la Saint-Nicolas" et un repas** sont des rendez-vous annuels traditionnels offerts par le CCAS de Ludres.
- **Un colis de Noël** est distribué aux personnes âgées de 70 ans et plus.
- **Un voyage d'une journée** pour les Ludréens de 65 ans et plus est organisé chaque année.
- **Des animations et sorties** sont régulièrement proposées aux résidents du Foyer. Elles réunissent les pensionnaires, mais également les personnes âgées Ludréennes, dans un climat de sympathie et d'amitié, autour d'un repas, d'un goûter ou à l'occasion d'une sortie.
- **Une association de retraités** participe à la vie du Foyer et se réunit régulièrement.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Ludres compte 6 897 habitants dont 593 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :
Centre Communal d'Action Sociale :
Brigitte VELSIN, directrice du CCAS.
Téléphone :
03.83.26.14.33
Site Internet :
www.ludres.com

Développer le pôle senior et l'intergénérationnel



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La commune de Malzéville est à l'écoute permanente des personnes âgées pour répondre à leurs besoins de tous les jours.

- **Un foyer-résidence** avec 38 studios accueille les seniors (seuls ou en couple). Une équipe de 4 personnes travaille au quotidien et assure une veille toute l'année afin de développer un environnement de qualité, propice au bien-être de chacun des locataires.
- **Des aides à domicile** répondent aux besoins des personnes de plus de 65 ans, ou moins, en cas de maladie invalidante.
- **Le portage de repas à domicile** est livré en liaison froide avec la possibilité d'un menu adapté aux régimes alimentaires spécifiques.
- **Le système de Téléalarme** permet, par une simple pression sur le bouton d'alarme, d'alerter à tout moment un proche ou les secours habituels.
- **Une aide au transport** avec le "pass bus" offre des titres de transport à tarifs réduits pour les seniors non soumis à l'impôt sur le revenu, à partir de 65 ans.
- **"La veille senior"** est un service qui développe la solidarité de proximité sur simple demande. Une veille téléphonique régulière, des visites à domicile et un soutien constant permettent de mieux connaître l'évolution des besoins, de faciliter la mise en place de dispositifs et de lutter contre la solitude des personnes âgées.
- **Une correspondante sociale** accueille, oriente et soutient les personnes âgées dans diverses démarches.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Les manifestations initiées par la municipalité de Malzéville ont pour objectif de favoriser les contacts et l'intergénérationnalité.

- **"Le repas de l'amitié"** est un temps de convivialité gastronomique et festif offert à tous les Malzévillois dès l'âge de 70 ans. Il est l'occasion de prolonger les fêtes de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive.
- **Le coffret de fin d'année** est offert par la municipalité aux personnes de 70 ans et plus. Il est distribué à leur domicile si elles n'ont pas la capacité de se déplacer.
- **Des manifestations culturelles et festives** sont proposées par la municipalité pour tout public. Elles permettent de développer l'intergénérationnalité.
- **Des repas et des voyages** sont régulièrement proposés par l'Amicale des aînés malzévillois.

La commune de Malzéville se dote de moyens humains, financiers et logistiques pour répondre aux attentes des personnes âgées. Son activité a pour objectif d'identifier les demandes des seniors pour mieux les accompagner et relayer l'information auprès des acteurs de la commune. Elle met en place des animations pour permettre la rencontre entre personnes âgées et pour développer l'intergénérationnalité. Toujours à la recherche du mieux-vivre et du bien-être de ses résidents, la municipalité de Malzéville prévoit la création d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes [EHPAD] pour la fin de l'année 2007.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Malzéville compte 8 400 habitants dont 925 personnes âgées de plus de 70 ans.

A votre écoute :
M. le Maire, Jean-Paul BOLMONT,
Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Adjointe aux Seniors,
Christophe GERARDOT, Responsable des Affaires Sociales, Scolaires et Associatives,
Téléphone : 03.83.29.92.22
Mél : christophe.gerardot@malzeville.fr
Site Internet : www.mairie-malzeville.fr

MAXÉVILLE



La commune de Maxéville contribue fortement au maintien à domicile des personnes âgées par la mise à disposition de nombreuses aides. La création du Point Accueil Senior a pour mission d'être à l'écoute des seniors, de comprendre leurs besoins, de répondre à leurs attentes pour leur permettre de rester chez eux le plus longtemps possible, dans les meilleures conditions. La ville œuvre pour lutter contre l'isolement des seniors, notamment par la mise en place d'aides au transport dans la commune. La municipalité entretient des contacts réguliers avec la maison de retraite de la commune et les personnes âgées demeurant à domicile. Par ailleurs, elle contribue par les célébrations patriotiques et les voyages qu'elle organise, à maintenir des relations intergénérationnelles.

Maintenir à domicile et sortir de l'isolement la personne âgée

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Les actions déployées par la commune visent à améliorer les déplacements des personnes âgées, offrir des services de qualité pour le maintien à domicile et être à l'écoute des résidents.

- **Le portage de repas à domicile** est effectué du lundi au dimanche en liaison froide, aidé par une contribution financière de la mairie.
- **La Téléalarme** est conventionnée par le CCAS de Nancy. L'installation est gratuite et le prix de la location variable en fonction des ressources.
- **L'opération taxi** est une aide au transport pris en charge les trois premiers kilomètres par la commune. Du lundi au samedi, les personnes âgées ont la possibilité de se déplacer en toute autonomie.
- **Une aide pour les déplacements en bus avec Mélodie-pass et symphonie-pass** est destinée aux personnes âgées, sous conditions.
- **Une correspondante d'association d'aide à domicile** gère le suivi des aides à domicile et des personnes bénéficiaires sur Maxéville.
- **Deux associations patriotiques** permettent aux personnes âgées de partager des souvenirs et des moments parfois difficiles.
- **Un registre nominatif** est ouvert en mairie, dans le cadre du plan canicule, afin d'organiser des actions rapides et ciblées pour que les personnes fragilisées n'aient pas à souffrir en cas de grandes chaleurs.
- **Le Point Accueil Senior (PAS)** aide à la constitution de dossiers administratifs.
- **Des ateliers informatiques gratuits** sont organisés afin de permettre une connaissance des outils modernes.
- **Des visites régulières** à domicile par l'élu référent rassurent les personnes âgées.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Les manifestations proposées par la municipalité de Maxéville ont pour dessein de lutter contre l'isolement des seniors en favorisant l'intergénérationnalité.

- **Des conférences** créent la rencontre, les échanges et la transmission d'informations.
- **Un Bon de chaleur** de 120 euros est alloué sous conditions de ressources aux seniors de plus de 65 ans.
- **Un Colis de Noël, un bon d'achat ou un ballotin de chocolats** est offert pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
- **Un Voyage annuel** est proposé pour les personnes âgées de 65 ans et plus. L'occasion de profiter de cette journée pour se retrouver et partager un agréable moment.
- **Les liens intergénérationnels** sont ici recherchés et mis en avant en 2006, au cours d'un **voyage en Allemagne** en compagnie d'enfants, d'**après-midi récréatives** en musique, et autour d'un goûter avec les habitants de la commune.
- **Des concours mensuels de belote et tarot** sont également organisés et un **Loto annuel** réunit l'ensemble de la population.
- **Quatre associations de retraités proposent des jeux de société**, dont une est ouverte à tout public.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Maxéville compte 9 100 habitants dont 2 015 personnes âgées de plus de 60 ans.

A votre écoute :

Mairie :
Dominique THEVENOT,
responsable du service seniors et handicap.
Corinne GENIN, correspondante du Point Accueil Seniors.
Jean-Luc TRITZ, Adjoint au Maire, Délégué aux Seniors et aux personnes handicapées.

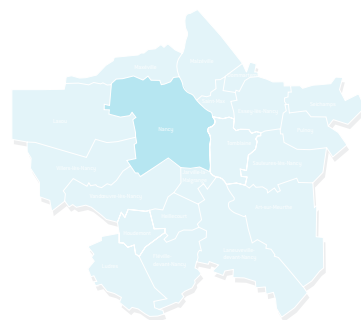
Téléphone : 03.83.32.30.00

Fax : 03.83.37.89.85

Mèl : mairie.maxeville@mairie-maxeville.fr

Site Internet : www.mairie-maxeville.fr

Adapter l'environnement au vieillissement et lutter contre l'exclusion sociale



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

A travers le pôle g rontologique, la ville de Nancy soutient et accompagne les seniors tout au long de leur vieillissement.

- **Sept foyers r sidences** proposent un logement adapt  et confortable aux seniors autonomes. Le CCAS peut soutenir administrativement les personnes souhaitant b n ficier de soins   domicile et d'aides diverses.
- **Un EHPAD** accueille les personnes  g es d pendantes et leur apporte des soins curatifs. Pour leur bien- tre, un jardin a  t  r cemment inaugur  o  poussent fruits et l gumes consomm s sur place par les r sidents.
- **Une  quipe sp cialis e en g rontologie**, est disponible en permanence pour intervenir au domicile des personnes  g es.
- **Avec le portage de repas   domicile**, le p le garantit chaque jour un repas frais et  quilibr  aux seniors de plus de 60 ans et aux personnes handicap es. Deux menus sont mis   leur disposition : traditionnel ou sp cifique (r gime).
- **La t l assistance** est propos e aux personnes  g es de plus de 60 ans. Ce service permet aux b n ficiaires de continuer   vivre chez eux, le plus longtemps possible.
- **Le pass m lodie** est gratuit et le **pass symphonie**   tarif r duit pour les personnes de plus de 65 ans non imposables.
- **Des agents de convivialit ** ont pour mission d'accompagner les r sidents dans leur vie quotidienne ou dans leurs d marches administratives et de favoriser les actions d'animations.
- **Des navettes** assurent le transport   destination de deux cimeti res de Nancy.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Les activit s culturelles, festives et associatives d velopp es par les foyers r sidences ont toutes pour vocation de lutter contre l'exclusion des personnes  g es.

- **L'Office Nanc ien des Personnes  g es (ONPA)** assure la promotion et la coordination d'initiatives concernant la population des plus de 50 ans et des personnes handicap es vieillissantes. Il exerce un r le g n ral d'animation et d'information : colloques, sorties, voyages, pr vention sant , activit s physiques et manuelles, initiation aux nouvelles technologies.
- **Une commission de travail de l'ONPA** propose aux personnes  g es de partager leur exp rience et d'apporter leur aide au niveau de l'habitat, l'informatique, l'environnement...

La ville de Nancy a mis en place au sein de son CCAS, le p le g rontologique. Ce service, compos  d'une  quipe pluridisciplinaire, est enti rement d di  aux seniors. Il est   l' coute des personnes  g es mais  galement de toute personne confront e au vieillissement, que ce soit pour elle-m me ou pour un proche. Le p le g rontologique a deux vocations : lutter contre l'exclusion sociale et culturelle des seniors et adapter l'environnement au vieillissement. Pour ce faire, il accompagne les projets de vie des seniors, soutient les personnes demeurant au domicile et accueille en EHPAD, les personnes  g es d pendantes.

FICHE D'IDENTIT 

R f rencement d mographique :

Nancy compte 103 552 habitants dont 16 699 personnes  g es de plus de 60 ans.

A votre  coute :

Val rie ROSSO DEBORD, Adjointe au Maire, d l gu e aux seniors et aux personnes handicap es.

T l phone : 03.83.85.30.00

Lucien MULLER, Pr sident de l'Office Nanc ien des Personnes  g es / **T l phone** : 03.83.32.05.40

Marie-Pierre NOYER, Directrice du P le G rontologique au CCAS de Nancy / **T l phone** : 03.83.39.03.53

Jean-Yves NANCEY, responsable des foyers r sidence au CCAS de Nancy / **T l phone** : 03.83.39.03.61

V ronique PITASI, responsable du service soutien aux personnes / **T l phone** : 03.83.39.03.42

Denis L'HUILLIER, Directeur de l'EHPAD Notre Maison / **T l phone** : 03.83.32.95.52

Equipe pluridisciplinaire du P le G rontologique : Ga lle TRICOT et Christine MAGI

T l phone : 03.83.39.03.48

Docteur Alain BRANCHEREAU, M decin P le G rontologique / **T l phone** : 03.83.39.03.49

Site Internet : www.nancy.fr

PULNOY



La politique mise en place par la ville de Pulnoy favorise le maintien à domicile des personnes âgées par le biais de visites régulières, et agit également pour l'hébergement des seniors en construisant un parc de logements adaptés, situé au cœur d'une structure pavillonnaire. Cet espace comprend 20 pavillons en locatif social pour personnes âgées dont 4 sont adaptés à l'accueil de personnes handicapées, un immeuble dont 3 appartements sont également adaptés aux personnes handicapées, 7 pavillons en accession tous conçus pour accueillir des personnes âgées avec handicap, et un EHPAD et une résidence avec services de 43 appartements. La commune de Pulnoy poursuit son action en favorisant l'intégration des personnes âgées et l'intergénérationnalité par des contacts et des animations entre l'EHPAD, le centre de rencontres des seniors de 300 m² et la crèche avoisinante.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Pulnoy compte 4 788 habitants dont 583 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :

Mairie :
M. le Maire, Gérard ROYER,
Emilie HUMBERT, Adjointe au CCAS et aux Affaires Sociales avec délégation aux Personnes Âgées et Isabelle MAQUAIRE, administrative mairie.

Téléphone : 03.83.29.16.64

Mél : webmaster@pulnoy.fr

Site Internet : www.pulnoy.fr

Assister la personne âgée à domicile et l'intégrer dans la vie de la cité

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La ville de Pulnoy propose aux personnes âgées des services adaptés à leurs besoins.

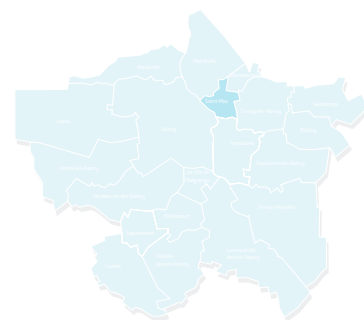
- **Le portage de repas à domicile** offre la possibilité aux personnes âgées rencontrant des difficultés d'avoir une alimentation équilibrée.
- **Des explications et orientations** sont dispensées aux personnes ayant besoin d'aide à domicile, et **une aide pour le montage des dossiers** est possible.
- **Le système de Téléalarme** est géré par l'association des seniors de la commune. Les abonnés ont la possibilité d'obtenir une participation financière de la commune.
- Un **"Point Écoute"** et un **"Point Info Famille"** sont à la disposition des habitants.
- **Le journal local "Pulnoy en bref"** délivre régulièrement des informations utiles aux seniors, qu'il s'agisse des démarches à entreprendre ou des manifestations à venir.
- **Le plan canicule** mis en place par la commune a permis, en plus du recensement de la population des seniors, de mesurer leurs attentes.
- Par ailleurs, un **Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)** accueille 87 résidents.
- **Des titres de transport (Symphonie et Mélodie Pass)** sont attribués aux personnes à partir de 65 ans en fonction de leurs ressources.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La municipalité de Pulnoy crée une véritable animation de proximité à l'égard des seniors.

- Un **colis anniversaire** est porté au domicile des personnes âgées à partir de 70 ans. Ce contact convivial permet de détecter les difficultés éventuelles au domicile.
- Un **voyage d'une journée** est offert par la ville tous les ans aux personnes de 65 ans et plus.
- Un **repas annuel** est organisé par le club des seniors en décembre.
- Un **bouquet de fleurs** est apporté par l'adjointe au CCAS et une conseillère municipale à l'occasion des anniversaires des résidents de la maison de retraite, pour partager un moment convivial.
- **Des conférences** qui ont abordé les thèmes de la nutrition, des dépendances aux médicaments, de la sécurité et des accidents domestiques, ont été proposées.
- **L'association des retraités de Pulnoy** anime des activités et des moments d'échanges entre les personnes, à partir de 50 ans. L'ambiance conviviale des rencontres et des goûters permet de rompre la solitude. Tous les mardis, **des travaux manuels** sont proposés (couture, broderie, peinture sur tissu et soie, tricot...). Les vendredis après-midi sont consacrés aux jeux de cartes dans la détente et la bonne humeur. **Des sorties, des spectacles, des rencontres accompagnées d'un repas**, sont présentés aux personnes âgées tout au long de l'année.
- **Les ateliers "Equilibre"** proposent des séances comportant des tests d'évaluation, des exercices et des conseils pour prévenir les chutes et leurs conséquences.
- **Des cours de gym senior, un atelier "Corps et Mémoire" et deux ateliers informatiques** complètent les animations spécifiques aux personnes âgées.

Préserver l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Assurer le maintien à domicile par des services adaptés et des visites régulières : tels sont les principaux dispositifs mis en place par la Commune.

- **Deux infrastructures** accueillent les personnes âgées (un EHPAD et un Foyer Résidence). Ce dernier connaît actuellement des travaux en vue de transformer une partie des logements en maison de retraite médicalisée.
- **Le portage des repas à domicile** est en liaison chaude et peut être servi une ou plusieurs fois par semaine, y compris les dimanches et jours fériés.
- **Le système de télé assistance** est conventionné avec le CCAS de Nancy. L'installation est gratuite et la Commune peut participer au coût de location de l'appareil en fonction des ressources.
- **Des facilités de transport** sont mises en place telles que "le taxi social", les tickets d'autobus "Symphonie-pass" et "Mélodie-pass" ; s'y ajoute la navette mise en place pour les personnes résidant dans le haut de Saint-Max.
- **Le Service des Personnes Agées de la Mairie** oriente et épaula les personnes pour la constitution des dossiers de demande d'allocation personnalisée à l'autonomie (APA), d'aide ménagère à domicile, le fonctionnement, les remplacements, le suivi des aides, divers documents administratifs à compléter, demande de renseignements...
- **Une Association de Bénévoles**, qui compte une grande majorité de retraités, assure un lien dans les actions envers les personnes âgées et la municipalité.
- Des courriers et des appels téléphoniques permettent de connaître les besoins en cas de **canicule ou de grand froid**. Des dépliants sont régulièrement distribués.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Tout au long de l'année, la Municipalité et le C.C.A.S. organisent des manifestations gratuites en direction des personnes âgées.

- Fin Septembre et début Octobre, **deux repas, au choix**, sur invitation, sont organisés par le C.C.A.S. : un repas dansant et un repas avec une animation plus calme.
- Le C.C.A.S. propose en outre **deux goûters**, l'un au Printemps, le second à la Saint Nicolas, l'occasion pour les Anciens de se retrouver dans une ambiance sympathique pour fêter ces événements.
- Un **voyage annuel d'une journée** pour les Anciens est offert par la Commune (en Juin).
- La Municipalité fait distribuer des **chocolats de Noël** aux Anciens par l'intermédiaire de jeunes qui font partie d'une Association d'aide à la scolarité, ce qui favorise le lien intergénérationnel.
- Une séance de cinéma est offerte au "Royal Saint-Max" une fois par an.
- **Des après-midi "loto"** sont organisés à l'Hôtel Club régulièrement et sont animés par l'Association des Bénévoles.
- La célébration **des anniversaires au Foyer Résidence du Clos Pré** chaque dernier vendredi du mois est un moment d'amitié que les élus ont plaisir à venir partager. La Municipalité met en place des animations à cette occasion.
- Des **conférences et colloques** touchant tout particulièrement la santé des seniors (ostéoporose, cholestérol, nutrition...) sont animés par des professionnels au Foyer Culturel.
- Du côté des **Associations de Retraités**, des après-midi de loisirs avec jeux de société, des séjours et travaux manuels créent des relations amicales entre les personnes âgées, retraités et pré-retraités.

La commune de Saint-Max oriente ses actions à l'égard des personnes âgées pour maintenir la vie au domicile et l'autonomie. Pour cela, elle effectue des visites à domicile auprès des personnes âgées et leur délivre des messages préventifs, notamment en période caniculaire.

En parallèle, elle développe des animations festives et culturelles pour lutter contre la solitude et l'isolement. Souhaitant être à l'écoute et disponible pour les seniors à tout moment, la municipalité de Saint-Max assure une permanence téléphonique 24 heures sur 24 dans ses locaux. Elle œuvre ainsi pour la sérénité de ses habitants.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :

Saint-Max compte 11 038 habitants dont 2 100 personnes âgées de plus de 65 ans.

A votre écoute :

Mairie :

Gérard STOERKEL, Maire et Président du C.C.A.S.,
Michèle LARCHER, Adjointe au Maire, déléguée à l'Action Sociale, Vice-Présidente du C.C.A.S.,
Josette PEROUF, Adjointe au Maire, déléguée aux Personnes Âgées et aux Retraités.

Centre Communal d'Action Sociale :

Colette PIANT, responsable du Service Social,
Evelyne GIESSLER, Anne-Marie PARPAITE, collaboratrices.

Téléphone : 03.83.18.32.32 (24 heures sur 24)

Mél de Colette PIANT : direction.ccas@mairie-saint-max.fr

Site Internet : www.saint-max.fr

SAULXURES-LÈS-NANCY



La municipalité de Saulxures-lès-Nancy a choisi d'accompagner les personnes âgées qui ont besoin du service public pour poursuivre le mode de vie qu'elles affectionnent. La ville œuvre activement en proposant des aides et des solutions adaptées pour faciliter leur vie quotidienne à leur domicile. Pour éviter l'isolement et participer au bien-être de ses citoyens, Saulxures-lès-Nancy poursuit son action en mettant en place tout au long de l'année des manifestations festives. En parallèle, la commune agit en faveur de l'hébergement. Elle s'est investie dans un projet de construction d'habitation "La Sarrazine", à destination des personnes âgées autonomes et dans l'aménagement de deux pavillons pour les personnes handicapées.

Favoriser l'autonomie par le maintien à domicile

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Tous les dispositifs mis en place par la municipalité de Saulxures-lès-Nancy ont pour dessein de préserver l'indépendance des personnes âgées dans leur logis.

- **Le portage de repas à domicile** apporte une aide aux personnes qui ne sont pas en mesure de confectionner leurs repas, de façon temporaire ou définitive. Ils sont servis en système de liaison froide.
- **Les aides à domicile** (entretien de l'habitat, aide à la toilette, gardes de nuit, courses et préparations de repas) par des intervenantes permettent aux personnes qui ne peuvent plus assumer l'entretien courant de leur habitation de mieux vivre chez elles.
- **Le système de téléalarme** offre la possibilité aux habitants d'accéder rapidement, sur simple appel, aux services d'urgence en cas de problème de santé ou de crainte d'agression.
- **Mise en place du plan canicule** (recensement sur un registre des personnes âgées fragiles).
- **Une aide au transport** est proposée sous la forme de tickets de bus "pass mélodie" (tickets gratuits) ou "pass symphonie" (tickets à prix réduit) en fonction des conditions de ressources.
- **Recherche et mise en relation** pour les personnes âgées de femmes de ménage, d'aides pour des petits travaux (tonte, taille de haies...).
- **Mise en place du contrat local de sécurité intercommunal** ayant pour but de diminuer les actes de vandalisme et les incivilités, d'apporter la quiétude à tous dont les personnes âgées.
- **Mise en place de repas intergénérationnels** en semaine lors de la période scolaire pour favoriser le contact entre jeunes et les personnes âgées.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Lutter contre l'isolement et faire participer pleinement les personnes âgées à la vie de la commune est le fer de lance de Saulxures-lès-Nancy. Elle développe des initiatives pour préserver leur vie sociale et entretenir une proximité relationnelle de chaque instant.

- **Le "Goûter-cinéma"** organisé tous les lundis après-midi de mi-octobre à avril est l'occasion de partager un moment culturel et convivial.
- **Les manifestations annuelles** sont proposées comme **Le repas de la commune** en mai en présence de Madame le Maire, **le "Goûter de rentrée"** en septembre et **"l'épiphanie"** en janvier pour apporter joie et distraction.
- **La commission "Vermeil"** organise tous les ans le **"Printemps de la chance"** avec des animations humoristiques, un jeu de grattage et un spectacle distrayant mis en scène par des acteurs amateurs.
- **Une "salle sociale"** accueille tous les mardis après-midi les personnes âgées où des jeux de cartes, de réflexion et un goûter les attendent.
- **Une "Carte anniversaire"** est envoyée pour le jour de l'événement de l'intéressé. Une action qui témoigne de la proximité de la commune.
- **Une "après-midi opérette"** a permis de découvrir ou redécouvrir le plaisir de participer à un spectacle.
- **Le "Colis de Noël"** est remis en mairie aux personnes âgées pour que ce moment soit synonyme de fête et de partage.

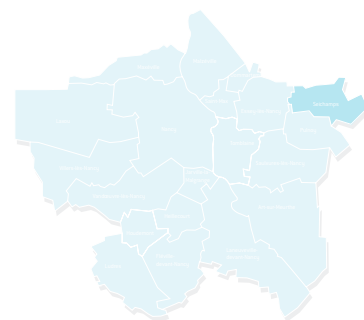
FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
4 042 habitants dont 1 138 personnes âgées de plus de 60 ans et 860 de plus de 65 ans.

A votre écoute :
Commission Vermeil
et Centre Communal d'Action Sociale :
Lucette AUBERT, membre de la Commission Vermeil
et CCAS.

Téléphone :
03.83.29.18.29
Site Internet :
www.mairie-saulxures-les-nancy.fr

Rompre l'isolement et participer à la bonne santé des seniors



LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La notion de solidarité est présente dans chaque action menée par la commune.

- **Le foyer** accueil de la ville dispose d'un **restaurant** qui facilite les rencontres et les relations harmonieuses entre les seniors. Les bénéficiaires sont les personnes âgées d'au moins 55 ans, les retraités et les personnes titulaires d'une pension d'invalidité.
- **Le portage de repas à domicile** est réservé aux personnes âgées ou sortant d'hospitalisation. Il est effectué par une association qui emploie des demandeurs d'emploi pour réaliser différentes missions pour les particuliers. Cette collaboration montre la solidarité de la commune à l'égard de tous.
- **Des informations et des aides** sont proposées par le CCAS qui évalue régulièrement les besoins sociaux de la population. Il gère le foyer et il est en relation avec les organismes ou associations à vocation sociale.
- **Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental** en cas de risques exceptionnels, le CCAS tient un registre en mairie listant les personnes âgées volontaires.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La nutrition et la santé des personnes âgées est très importante dans la politique de la ville. Les animations ont donc également leur rôle à jouer dans la prévention.

- **Des actions de prévention** comme la **lutte contre la chaleur** sont menées ponctuellement. Un courrier a été adressé à toutes les personnes âgées de plus de 75 ans et un appel téléphonique émis à toutes les personnes de 85 ans et plus. Par ailleurs, la municipalité a effectué un **recensement** à titre préventif **des personnes âgées et handicapées isolées dans leur domicile**.
- **Dans le cadre du projet Ville-Santé**, une conférence sur le thème "Santé et plaisir dans nos assiettes ! Bien manger après 60 ans" a eu lieu.
- **Une conférence** pour le dépistage du cancer du sein a eu lieu lors de l'opération "octobre rose".
- **Le repas de l'amitié** pour toutes les personnes de 65 ans et plus, et **la distribution de chocolats** au domicile des personnes de 80 ans par les membres élus du Conseil Municipal, sont des rendez-vous traditionnels où la convivialité et la chaleur humaine président. Ce sont également des moments uniques pour les élus d'échanger avec les personnes âgées.
- **La bibliothèque et les salles de jeux** du Foyer de la commune permettent aux anciens de se rencontrer et de passer de bons moments en toute convivialité, entourés de l'écoute de la personne chargée de l'administration du foyer. Cette structure accueille l'Association des Retraités de Seichamps, les pré-retraités et retraités, pour toujours plus d'échanges.

La commune de Seichamps lutte contre la solitude des personnes âgées. Elle propose des rencontres conviviales et veille en permanence au bien-être et à la qualité de vie des aînés, en préservant les liens de solidarité. Soucieuse de la bonne santé des seniors, la ville de Seichamps s'est lancée dans le projet "Ville Santé". Cette action locale a pour but de maintenir ou d'améliorer l'état nutritionnel des aînés de la commune. Plusieurs actions sont mises en œuvre : ateliers cuisine et séances d'éducation nutritionnelle, diffusion d'informations nutritionnelles, groupe de travail pour l'élaboration des menus du foyer et réflexion pour faciliter l'accès des commerces de proximité.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Seichamps compte 5 526 habitants dont 1 030 personnes âgées de plus de 60 ans et 192 de plus de 80 ans.

A votre écoute :
Centre Communal d'Action Sociale :
Alain LEGRAND, Maire et Président du CCAS.
Jocelyne ROZOT, Adjointe au Maire,
Déléguee à la Solidarité et aux Affaires Sociales,
Vice-Présidente du CCAS.
Téléphone :
03.83.29.12.61
Site Internet :
www.mairie-seichamps.fr

TOMBLAINE



La ville de Tomblaine gère à la fois des services publics pour les personnes âgées et développe des services de lien social dont l'objectif est de réduire l'isolement des anciens de la commune. Il s'agit de contribuer au maintien à domicile.

Créer des liens sociaux pour réduire l'isolement des seniors

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

Les actions visent à maintenir la personne âgée à son domicile dans le respect de son bien être.

- Le foyer-résidence propose un service de restauration avec la possibilité pour les non résidents d'en profiter. Il met à la disposition des personnes âgées des animations telles que **gymnastique sur chaise, jeux mémoire, activités manuelles, bibliothèque, chorale** et propose les services d'une **coiffeuse** et d'une **esthéticienne**.
- Le **portage de repas à domicile** en liaison chaude est destiné aux personnes âgées en situation d'urgence.
- Des **services d'aide à domicile** sont gérés par la municipalité qui accompagne les seniors dans la constitution des dossiers.
- Le **plan canicule** vise à recenser les personnes âgées de la commune afin de pouvoir les contacter rapidement en cas d'alerte.

LES ACTIONS PONCTUELLES

De nombreux événements donnent l'occasion aux personnes âgées et à la municipalité de se rencontrer.

- Des **vacances** au bord de la mer ou à la montagne sont organisées chaque année en juin et septembre. La municipalité apporte son concours logistique et financier à chaque Tomblainois de 60 ans et plus.
- Un **repas dansant** le jour du 1^{er} mai est offert aux personnes retraitées, âgées de 60 ans et plus.
- Les **repas de Noël et du Nouvel An** s'adressent aux personnes résidentes et à celles qui se restaurent régulièrement au foyer.
- Des **sorties et spectacles** sont proposés aux résidents du foyer et aux adhérents de l'amicale.
- Un **cadeau de fin d'année** est remis au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans, qui reçoivent la visite d'un élu la semaine précédant Noël.
- Des **conférences thématiques** organisées par des professionnels sur divers sujets tels que la maladie d'Alzheimer, la prévention des maladies cardio-vasculaire, la mémoire... font salle comble.
- Des **rencontres avec des enfants** entretiennent les liens intergénérationnels. Chaque jour, un groupe d'enfants déjeune au foyer. Par ailleurs, des activités, des fêtes, des goûters et des activités manuelles sont organisés avec les enfants.
- Des **veillées thématiques** initiées par la bibliothèque relatent l'histoire de la commune, du travail sur la mémoire ou encore du partage de souvenirs pour toutes les personnes âgées de Tomblaine.
- Des **associations de personnes âgées** organisent des spectacles, des manifestations, des excursions et des activités, tout au long de l'année.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Tomblaine compte 7 842 habitants dont 1 555 personnes âgées de plus de 60 ans.

A votre écoute :

Mairie :
M. le Maire Hervé FERON,
Henri SEDDINI, Adjoint au Maire,
Délégué aux Affaires Sociales,
Marie-Thérèse LHOMMEE et Adeline DI CARLO.
Téléphone : 03.83.29.44.70
Foyer résidence Marcel Grandclerc :
Laëtitia COUPEAU, responsable du Foyer.
Téléphone : 03.83.20.07.76

VANDŒUVRE-LÈS-NANCY

Faciliter le maintien à domicile par une information personnalisée

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

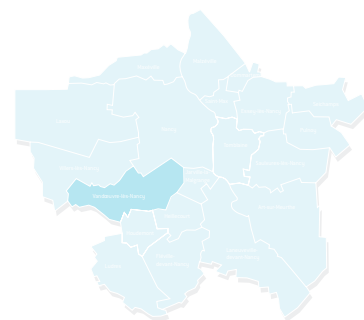
La municipalité dispose d'un service dédié aux personnes âgées, où un accueil personnalisé leur est réservé permettant ainsi d'apporter des informations et aides, si nécessaire, selon les besoins exprimés.

- **Quatre structures d'accueil**, dont une maison de retraite médicalisée, accueillent les personnes âgées.
- **La livraison des repas** à domicile obtenue sur prescription médicale contribue au maintien de la personne dans son environnement. L'organisation des livraisons permet d'obtenir jusqu'à sept repas hebdomadaires et le portage est assuré du lundi au vendredi par un agent municipal. Cette action de proximité crée un véritable lien social avec la Mairie.
- **Le dispositif de Télé-assistance** est destiné aux personnes âgées, isolées, handicapées ou malades, désirant sécurité et quiétude à leur domicile. En cas de chute ou malaise, le bénéficiaire l'actionnera et entrera immédiatement en contact téléphonique avec une centrale d'appels.
- **Des Pass-bus** sont attribués aux personnes de 65 ans et plus non imposables sur le revenu. Selon les barèmes fixés, les pass-bus sont délivrés à titre gratuit ou à tarif réduit.
- **La Navette-bus** dessert aller-retour chaque vendredi matin plusieurs quartiers de la ville, moyennant une participation financière modique.
- **Des visites au domicile** de personnes vulnérables permettent de mettre en place un suivi et des actions ciblées par rapport aux difficultés rencontrées.
- **Une équipe de visiteurs à domicile bénévoles**, encadrée par le service Seniors et personnes âgées, permet de rompre la solitude des personnes isolées en assurant auprès d'elles une présence agréable.
- **Dans le cadre du plan canicule**, un fichier recensant les personnes fragilisées qui se sont fait connaître a été mis en place par la municipalité permettant de faire face efficacement aux situations d'urgence lors de conditions climatiques sévères.

LES ACTIONS PONCTUELLES

Les manifestations engagées montrent l'envie de la municipalité d'inclure entièrement la personne âgée à la vie locale.

- **Un chèque-cadeau** est offert par la municipalité aux personnes âgées de 65 ans et plus.
- **Un repas dansant de printemps** est organisé tous les ans. Cette journée conviviale rapproche les personnes d'un même quartier pour faire connaissance et favoriser des liens entre voisins (1200 personnes au repas dansant et près de 200 repas de fête portés à domicile).
- **Des sorties aménagées** avec un bus spécialement adapté pour les personnes répondant à certains critères (mobilité réduite, solitude...) s'inscrivent au sein de la mission "lutte contre l'isolement".
- **Des conférences** ont abordé les thèmes de l'ostéoporose, du sport et de la santé, telles que le Forum Santé Senior, l'Europe des Seniors bouge, Seniors-Sport-Santé.
- **Un forum Prévention Routière**, à travers différents ateliers, a permis de rappeler les règles du Code de la route.
- **Des rencontres** autour du "Café des Âges" sont organisées pour aborder et débattre sur des sujets variés tout en restant un moment riche de convivialité et d'échanges.
- **Plusieurs ateliers** "équilibre" (gymnastique), "diététique" et "mémoire" constituent de véritables guides apportant des réponses pratiques qui contribuent à "Bien vieillir".
- **Deux journées spectacles gratuits** par an et **deux thés dansants** par mois sont proposés aux personnes âgées.
- **Des rencontres festives** sont mises en place au sein de différentes structures d'accueil autour des fêtes de fin d'année (Saint-Nicolas et Noël).
- **5 clubs pour les seniors** proposent des jeux de cartes, sorties en bus, chorale, fêtes autour des traditions, atelier couture, peinture, formation informatique...
- **Des rencontres intergénérationnelles** autour du conte ont réuni des enfants, adolescents et seniors qui ont fait la lecture.



La municipalité de Vandœuvre-lès-Nancy, avec le service "Seniors et personnes âgées", propose des prestations pour les personnes vivant à domicile ou dans une maison de retraite. Elle offre un accueil personnalisé, une écoute individuelle et oriente les seniors dans leurs démarches. Elle assure un suivi et un soutien dans les orientations choisies. En plus des animations qu'elle met en oeuvre, la commune a engagé une réflexion sur l'organisation de vacances pour les seniors et des rencontres à thème. Pour répondre aux besoins des citoyens, la ville a incité les investisseurs privés à construire une maison de retraite médicalisée (E.H.P.A.D.). Une réflexion presque aboutie existe sur la construction prochaine d'une "résidence services". La ville de Vandœuvre dispose de nombreux outils de communication pour partager l'information avec ses citoyens. À la pointe des nouvelles technologies, elle a obtenu 5 arobases au label "Villes Internet".

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :

Vandœuvre-lès-Nancy compte 32 473 habitants dont 4 876 personnes âgées de plus de 60 ans.

A votre écoute :

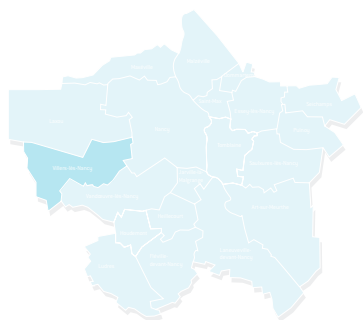
Service Seniors et personnes âgées :

Téléphone : 03.83.51.80.29

Site Internet :

www.vandoeuvre.fr

VILLERS-LÈS-NANCY



La volonté politique de la municipalité de Villers-lès-Nancy est de permettre aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible autonomes et à domicile. Elle leur offre la possibilité de devenir des seniors citoyens, de plus en plus acteurs de leur vie dans la cité.

Pour cela, la municipalité alloue de nombreuses subventions aux associations pour favoriser l'organisation de manifestations. Elle met notamment à la disposition des personnes âgées un minibus pour leur permettre de se déplacer et de participer à des sorties collectives.

Des seniors citoyens, acteurs de leur vie dans la cité

LES SERVICES AU QUOTIDIEN

La commune de Villers-lès-Nancy contribue par ses actions quotidiennes au maintien à domicile de la personne âgée.

- **Il y a deux foyers logements** dans la commune ainsi qu'une maison de retraite associative. La présence de personnel de la filière sanitaire et sociale dans les foyers logements a permis la mise en place du forfait "bien-être".
- **Des aides à domicile** mises en place par des associations permettent aux seniors de pouvoir vivre sereinement chez eux : en particulier avec le portage des repas, grâce auquel les personnes âgées reçoivent une visite quotidienne.
- **Le système de Téléalarme**, conventionné avec le CCAS de Nancy, permet aux abonnés d'être reliés en permanence à un centre d'écoute. Une participation financière du CCAS peut-être accordée à la personne âgée selon ses ressources.
- **Le "pass Bus"** est accordé en fonction des ressources du demandeur de plus de 65 ans. Avec ce service, la personne âgée peut se déplacer en toute liberté.
- **Un service de minibus gratuit** existe également.
- **L'allocation hiver** est versée aux personnes de plus de 65 ans ayant des ressources modestes.
- **Un plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels** a été créé : un registre nominatif est ouvert en mairie afin d'organiser des actions rapides et ciblées pour que les personnes fragilisées n'aient pas à souffrir d'une nouvelle canicule par exemple. Un aide mémoire de recommandations et un dépliant permettant l'inscription sur ce registre, ont été envoyés au domicile des personnes âgées de 75 ans et plus.

LES ACTIONS PONCTUELLES

La commune met en place des activités qui permettent aux seniors de se sentir acteurs de leur vie dans la cité.

- **Un repas annuel** avec animations est offert par la ville aux plus de 70 ans lors de la fête des vendanges, en septembre.
- **Mise à disposition gratuite des locaux** dans les deux foyers de la ville au comité d'action en faveur du 3^{ème} âge regroupant 7 associations : Anciens Combattants, Association Pour le Développement de l'Aide Sociale Complémentaire (A.P.D.A.S.C.), Club Chanteclair, Prisonniers de Guerre, Rencontre et Ecoute du Grand Âge pour faire Reculer Dépendance et Solitude (R.E.G.A.R.D.S.), Retraités Villarois, Secours Catholique. Cela offre la possibilité à toutes les personnes âgées de venir partager des moments conviviaux et chaleureux.
- **Le prêt de livres à domicile** proposé par "Bibliothèque pour tous" et par le Club Chanteclair (uniquement dans les foyers logements pour cette dernière association) a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et la connaissance pour tous les seniors.
- **Des manifestations intergénérationnelles**, en lien avec le Pôle Action Jeunesse, la crèche et les écoles, sont proposées.
- **L'aide à la mobilité et les ateliers "mémoire"**, en lien avec l'A.P.D.A.S.C, sont également proposés.
- **Un cinéclub** est mis en place par un animateur municipal.
- **Des spectacles, des conférences** sont régulièrement organisés par la commune (thèmes abordés : APA, maladie d'Alzheimer, les bienfaits de l'activité physique chez les seniors, la nutrition chez les seniors...).
- **Des visites à domicile et lors d'hospitalisation** sont rendues par des bénévoles de l'association R.E.G.A.R.D.S. avec le minibus de la commune.
- **Plusieurs associations patriotiques** permettent aux anciens combattants de se retrouver et de rappeler à tous l'importance du devoir de mémoire.

FICHE D'IDENTITÉ

Référencement démographique :
Villers-lès-Nancy compte 15 694 habitants dont 4 033 âgées de plus de 60.

A votre écoute :

Mairie :

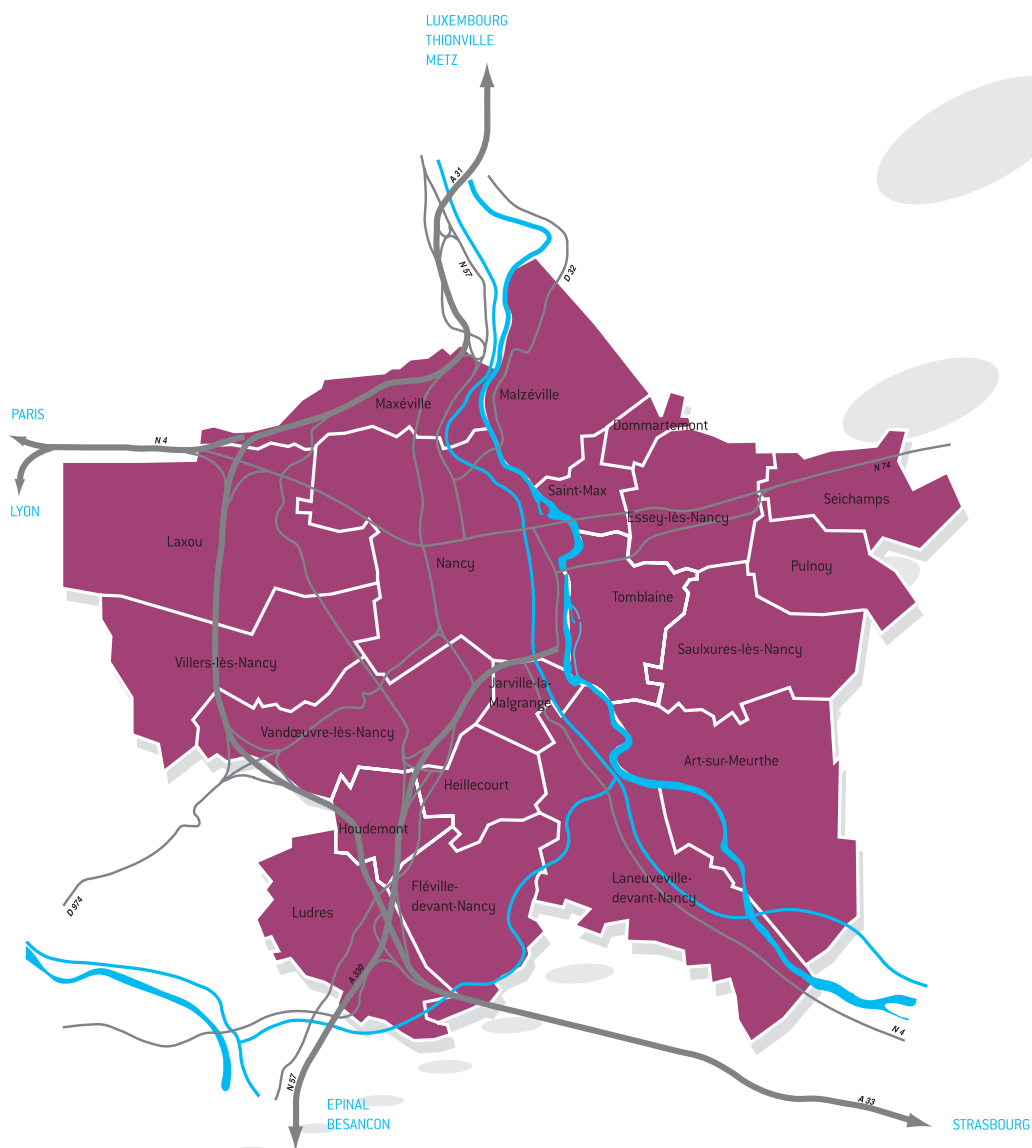
Mme D. PIARD.

Téléphone : 03.83.92.12.12

Mme S. NOEL.

Téléphone : 06.10.19.76.98

Site internet : www.villers-les-nancy.fr



> **Art-sur-Meurthe**
03.83.56.98.37

> **Dommartemont**
03.83.21.67.71

> **Essey-lès-Nancy**
03.83.18.34.61

> **Fléville-devant-Nancy**
03.83.26.35.25

> **Heillecourt**
03.83.55.17.20

> **Houdemont**
03.83.56.21.22

> **Jarville-la-Malgrange**
03.83.15.84.14

> **Laneuveville-devant-Nancy**
03.83.51.81.24

> **Laxou**
03.83.90.54.54

> **Ludres**
03.83.26.14.33

> **Malzéville**
03.83.29.92.22

> **Maxéville**
03.83.32.30.00

> **Nancy**
03.83.85.30.00

> **Pulnoy**
03.83.29.16.64

> **Saint-Max**
03.83.18.32.32

> **Saulxures-lès-Nancy**
03.83.29.18.29

> **Seichamps**
03.83.29.12.61

> **Tomblaine**
03.83.29.44.70

> **Vandœuvre-lès-Nancy**
03.83.51.80.05

> **Villers-lès-Nancy**
03.83.92.12.12



LE SECTEUR D'INTERVENTION DU RÉSEAU GÉRARD CUNY

Art-sur-Meurthe
Dommartemont
Essey-lès-Nancy
Fléville-devant-Nancy
Heillecourt
Houdemont
Jarville-la-Malgrange
Laneuveville-devant-Nancy
Laxou
Ludres
Malzéville
Maxéville
Nancy
Pulnoy
Saint-Max
Saulxures-lès-Nancy
Seichamps
Tomblaine
Vandœuvre-lès-Nancy
Villers-lès-Nancy

POUR NOUS CONTACTER

Une équipe de professionnels assure un accueil de 8 h à 17 h 30 du lundi au vendredi.

L'équipe

Médecins coordonnateurs

Dr Eliane ABRAHAM
Dr Jean-Paul SCHLITTER
docteur@reseaugcun.fr

Infirmière coordinatrice

Nadine COLIN
Geneviève HEYRAUD
infirmiere@reseaugcun.fr

Secrétariat

Joséphine LO RE | secretariat@reseaugcun.fr

Réseau de Gérontologie de la Communauté Urbaine du Grand Nancy Réseau Gérard Cuny

13/15 boulevard Joffre | Galerie des Chênes | 54000 Nancy
Tél. 03 83 45 84 90 | Fax 03 83 45 84 89
Mail : secretariat@reseaugcun.fr
www.reseaugcun.fr

Présidente du conseil d'administration

Dr Marie-Yvonne GEORGE
my.george@saint-charles.fr

www.reseaugcun.fr
réseau gérard cuny

